

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

lundi 10 avril (lundi saint) à la basilique

11 h : Office du milieu du jour.

18 h 30 : Chant des Vêpres et liturgie des « Présanctifiés ».

mardi 11 avril (mardi saint)

8 h 30 : Chant des Laudes et liturgie des « Présanctifiés » à la basilique.

19 h : Messe chrismale à la cathédrale de Nancy.

mercredi 12 avril (mercredi saint) à la basilique

11 h : Office du milieu du jour.

18 h 30 : Office des ténèbres et liturgie des « Présanctifiés ».

jeudi 13 avril (jeudi saint)

8 h 30 : Chant des Laudes à la basilique.

19 h : Messe de la Cène du Seigneur, lavement des pieds, procession au reposoir. Adoration jusqu'à 22 h à la basilique.

20 h : Messe de la Cène à Art-sur-Meurthe.

vendredi 14 avril (vendredi saint)

8 h 30 : Office des ténèbres à la basilique.

15 h : Chemin de croix à Azelot, à Saint-Nicolas-de-Port et à Varangéville.

17 h 30 : Chemin de croix avec les enfants à Lenoncourt.

19 h : Célébration de la Passion du Seigneur à la basilique.

20 h : Célébration de la Passion du Seigneur à Bosserville.

samedi 15 avril (samedi saint)

8 h 30 : Office des ténèbres à la basilique.

samedi 15 avril (samedi saint)

Liturgie de la sainte nuit de Pâques

21 h : Basilique et Lenoncourt.

dimanche 16 avril : Pâques

Messes :

10 h : Basilique.

10 h 30 : Art-sur-Meurthe.

Vêpres pascales :

18 h 30 : Basilique.

Célébrations de la Réconciliation

Judi 6 avril à 18 h 30 à la basilique.

Judi 6 avril à 20 h 30 à l'église de Damelevières.

Lundi 10 avril à 20 h à l'église de Dombasle.

Mercredi 5 avril à 14 h à la basilique (CM2 - 6e - 5e).

Confessions

Tous les samedis de Carême à 17 h à la basilique.

Les œufs de Pâques au profit des œuvres diocésaines

sont disponibles auprès de :

- Martine Mougenot et Yvonne Fillion à la sortie de la messe des Rameaux à Lenoncourt ;
- Marie-Claire Rouyer (03 83 48 43 62) à Saint-Nicolas-de-Port ;
- Simone François (03 83 45 11 92) et Monique Humbert (03 83 36 43 21) à Varangéville ;
- Sophie Maire (03 83 46 72 54) à Azelot ;
- Charlotte Antoine (03 83 46 51 13) à Burthecourt-aux-Chênes ;
- Marie-Madeleine Chéry (03 83 46 51 37) à Coywiller ;
- Marie-Thérèse Mitka (03 83 46 54 56) et Simone Villaume (03 83 46 54 41) à Manoncourt.

COLLECTE 2017 DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

ON PRÉFÈRE VOUS PARLER

DE FOI, D'AMOUR ET D'ESPÉRANCE...

MAIS ON DOIT AUSSI
VOUS PARLER D'ARGENT.

Vous avez sans doute remarqué les nouvelles affiches 2017 du Denier de l'Église. Elles disent les choses clairement et avec simplicité : « On préfère vous parler de foi, d'amour et d'espérance... mais on doit aussi vous parler d'argent ».

Notre communauté paroissiale œuvre chaque jour pour témoigner du message de l'Évangile, pour apporter des repères dans une société qui en a tant besoin, pour se mettre au service de tous les hommes et en particulier des plus fragiles...

Tout ceci n'est rendu possible que grâce à la contribution financière des fidèles au Denier de l'Église. Sans cette collecte, le diocèse Nancy et de Toul ne pourrait assurer des conditions de vie et de travail convenables aux prêtres et au personnel laïc.

Le Denier n'est pas une question accessoire car l'Église ne bénéficie d'aucune subvention pour assurer la rémunération des prêtres et des laïcs salariés.

Nous vivons jusqu'en juin une année dédiée à l'Église diocésaine sous le titre « La Foi nous anime, l'Église nous rassemble ». C'est une invitation à nous sentir tous acteurs de notre Église et responsables de son avenir, y compris sur le plan économique.

Chaque don, quel que soit son montant, est précieux. Merci beaucoup de participer, à la hauteur de vos possibilités, en remettant à la paroisse le coupon inséré dans ce bulletin accompagné de votre don par chèque.

Vous pouvez aussi donner par carte bancaire sur www.catholique-nancy.fr

Un grand merci pour votre contribution !

Texte : Service Communication du diocèse de Nancy et de Toul



Le Denier

Diocèse de Nancy et de Toul